

## II. Favoriser la pratique du vélo

### Diagnostic

Certaines communes de l'agglomération Paris-Saclay présentent une **topographie et un réseau viaire propices** aux déplacements actifs à une échelle communale comme Massy, Longjumeau ou Chilly-Mazarin. A contrario, certains déplacements ne sont pas facilités ou permis compte-tenu de la **discontinuité de ce maillage entre les communes. De plus, les coupures topographiques** (vallées de la Bièvre, vallée de l'Yvette, Plateaux) et **routières** (RN20, A10, RN118) rendent difficile les déplacements à vélo d'une commune à l'autre.

Afin de **favoriser les déplacements à vélo**, notamment pour les motifs domicile-travail et domicile-études, **un travail devra être effectué sur les freins à son utilisation**. Ces freins ont été identifiés lors du diagnostic du Schéma de transports et chacune des actions proposées ci-après vise à les dépasser.



*Circulation à vélo - © CPS*

### Liste des objectifs

- 2.1 Planifier le développement du réseau circulations douces complémentaires
- 2.2 Réaliser les aménagements et équipements favorisant la pratique du vélo
- 2.3 Promouvoir et animer la politique cyclable

## II. Favoriser la pratique du vélo

### II.3 Promouvoir et animer la politique cyclable

#### Constat et enjeux

Au-delà de la planification stratégique et des aménagements cyclable, une politique cyclable passe également par la promotion de ce mode, notamment au travers du soutien d'initiatives favorisant le développement de l'usage du vélo.

#### Objectifs

- Soutenir les initiatives favorables au vélo,
- Mettre à disposition une offre de location de vélos (courte / moyenne / longue durée)

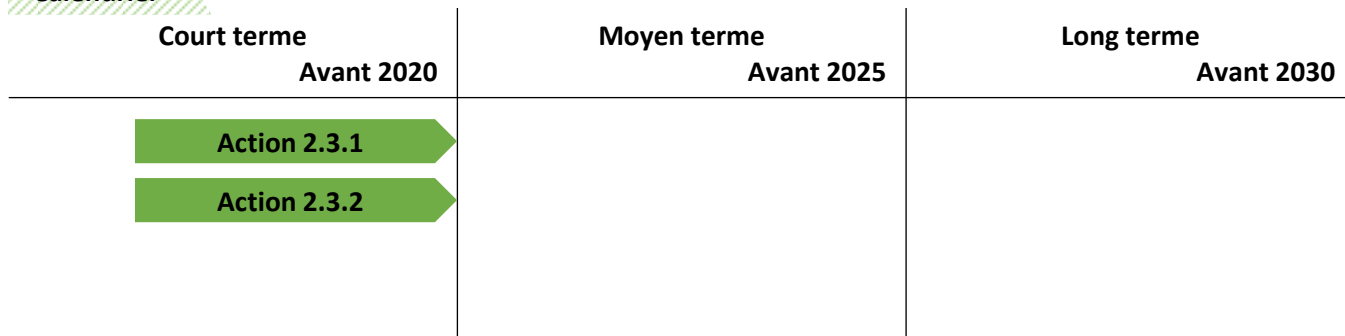
#### Critères d'évaluation

- Participations aux événements favorisant l'usage du vélo (soutien financier ou appui technique)
- Augmentation de la part modale vélo,
- Fréquence des services,
- Nombre de vélos en libre service ou en location.

#### Liste des actions

- 2.3.1** Mettre en place un service de vélos-partage (VAE en libre service) / location de vélos courte-longue durée
- 2.3.2** Animer un réseau partenarial et associatif autour de la pratique vélo (associations d'usagers, ateliers vélos...)

#### Calendrier



## II. Favoriser la pratique du vélo

### II.3 Promouvoir et animer la politique cyclable

#### Action 2.3.1

#### Mettre en place un service de vélo-partage (VAE en libre service) / location de vélos courte, moyenne et longue durée

**Acteur** : Communauté d'agglomération Paris-Saclay, CRIF

**Partenaires** : Île-de-France Mobilités, Université Paris Saclay, Etablissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay

**Coût** : environ 2,5 M€ d'investissement (financement de tous les partenaires) subventionnables à 50% par la Région

**Calendrier** : court terme

**Constat** : Le relief sur le territoire de l'agglomération n'est pas forcément adapté à la pratique du vélo. Le vélo à assistance électrique et la mise en place de services de vélo-partage ou de location peut jouer le rôle d'accélérateur dans la pratique du vélo.

**Solution proposée** : Encourager les services vélo-partage afin de développer ce mode et d'attirer de nouveaux usagers

Envisager la création d'un système de location de vélo de la courte à longue durée.

#### Etudier la faisabilité de mettre en place un service de vélo-partage

La Communauté d'Agglomération Paris-Saclay souhaite déployer un service de vélos partagés sur le territoire de l'agglomération.

Une démarche commune avec l'EPAPS, les établissements d'enseignement, voire les entreprises, est en cours pour étudier la faisabilité d'un service de VAE en libre service. L'objectif est de répondre à l'appel à projets régional « Vélo du quotidien » lancé en mai 2018 pour une mise en œuvre en septembre 2019. Les partenaires de ce projet, qui ambitionne un service d'environ 800 vélos partagés, se doteront d'une AMO qui les accompagnera dans le dimensionnement du projet.

#### Etudier la faisabilité de créer un système de location courte, moyenne ou longue durée

##### Location courte ou moyenne durée :

La mise en place d'un système de location courte (1 à 7 jours) ou moyenne durée (inférieur à 1 mois) permettrait d'offrir un service dans les contextes urbains variés de la CPS et d'adapter le service à la densité d'utilisateurs. Il doit s'accompagner d'une offre de stationnement sécurisé et bien réparti sur le territoire.

##### Location de longue durée :

En partenariat avec IDFM, le territoire de la CPS bénéficierait d'une offre de location longue durée de vélos à assistance électriques destinée à favoriser le changement des comportements. Les usagers hésitant à acheter un VAE pourront tester cette solution pendant 1 à 6 mois.



Exemple de vélo station Véligo - © IDFM

## II. Favoriser la pratique du vélo

### II.3 Promouvoir et animer la politique cyclable

#### Action 2.3.2

#### Animer un réseau partenarial et associatif autour de la pratique vélo (associations d'usagers, ateliers vélos...)

**Acteur** : Communauté d'agglomération Paris-Saclay

**Partenaires** : Communes, Associations,

**Coût** : 15 – 20 k€/an

**Calendrier** : court terme

**Constat** : les associations ou initiatives locales autour du vélo génèrent une dynamique positive encourageant les usagers du vélo et permettant de capitaliser sur d'autres initiatives favorables à cette forme de mobilité.

**Solution proposée** : Animer un réseau partenarial et associatif autour de la pratique vélo.

Animer un réseau partenarial et associatif autour de la pratique vélo, consiste à :

- **Recenser les initiatives** existantes sur le territoire : associations d'usagers du vélo, ateliers de réparations de vélos, etc. ;
- Organiser des **rencontres** avec ces acteurs ;
- Identifier leurs **besoins** et assurer le suivi des actions ;
- Leur proposer de les appuyer pour améliorer leur **visibilité** et **soutenir leurs initiatives**, etc. ;
- Construire des **initiatives communes (Ex : journées du vélo, bourse au vélo, ateliers entretien-réparation, etc.)** ;
- Inscrire le réseau dans une démarche au-delà du territoire (initiatives régionales ou nationales, etc.).

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a déjà identifié des propositions d'actions d'animations sur le territoire.

- Mise en place d'ateliers d'auto-réparation vélo en partenariat avec SoliCycles (association d'insertion basée aux Ulis gérée par Etudes et Chantiers) et la Recyclerie Sportive (Association d'insertion basée à Massy) ;
- Projet de convention pour 2018 avec l'organisation d'atelier dans les communes : gares, marchés, zones d'activités, etc. ;
- Possibilité de déploiement de « Vélo-Ecole », notamment dans les quartiers en Politique de la Ville ;
- Cartographie interactive sur le portail SIG grand public ;
- Organisation d'animations vélo / rando vélo : appui sur les associations locales de promotion du vélo (Mieux se déplacer à bicyclette, la CAPS à vélo, Fédération des Circulations douces en Essonne, etc.).



**Atelier de réparation de vélos aux Ulis (source : SoliCycles)**